

DELIBERATION N°40

Château Musée de Dieppe – Acquisition d'un ivoire, *Le Lion de Florence, Dieppe 1834*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 39*

LE 4 FEVRIER DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 27 janvier 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle (jusqu'à la question n°19), M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (jusqu'à la question n°3), M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine (jusqu'à la question n°6), Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°11), M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. VERGER Daniel, Mme DUPONT Danièle (à partir de la question n°20), Mme MELE Claire, Mme AVRIL Jolanta (à partir de la question n°4), Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question n°7), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°12), Mme THETIOT Danièle.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à M. LEVASSEUR Thierry, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle à Mme COTTARD Françoise, M. VERGER Daniel à M. LEFEBVRE François, Mme DUPONT Danièle à M. LAPENA Christian (à partir de la question n°20), Mme MELE Claire à M. TAVERNIER Eric, Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°4), Mme AUDIGOU Sabine à Mme DELANDRE Béatrice (à partir de la question n°7), M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°12), Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Frédéric Eloy, Adjoint au Maire, expose que la Ville de Dieppe a pu acquérir en vente publique à l'hôtel des ventes de Roanne par préemption, le 12 décembre 2009, un ivoire sculpté *Le Lion de Florence*, sur un socle portant l'inscription « Don de la princesse de Mecklembourg-Schwerin au baron Dupont Delporte, Dieppe 1834 », ht 16cm.

Cet objet exceptionnel relève du plus haut intérêt pour les collections du Château-Musée :

- par son iconographie inspirée d'un tableau de Nicolas André Monsiau (Paris 1754/Paris 1837) conservé au Musée du Louvre représentant un épisode allégorique de l'histoire de Florence.

- par sa plaque dédicatoire : *Don de la princesse de Mecklembourg-Schwerin au baron Dupont Delporte, Dieppe 1834*. La princesse de Mecklembourg-Schwerin, commanditaire, épouse en 1837 le Duc d'Orléans, fils de Louis Philippe, roi des Français, dont le château d'Eu est proche de Dieppe. Le baron Dupont Delporte était préfet de Seine-Inférieure à cette époque. L'objet est par ailleurs daté, ce qui est rare.

- par l'inscription qui atteste enfin que l'objet est issu d'un atelier dieppois.

La Ville de Dieppe a obtenu cette acquisition pour un prix de 3.240 euros, taxes incluses (2.700 hors frais). La dépense résultant de cette acquisition a été imputée sur les crédits ouverts au BP 2009, section investissement, au 322 1328 19010.

L'Association des Amys du Vieux Dieppe – Amis du Musée, s'engage à s'acquitter de la totalité de cette acquisition en faisant un don à la Ville de Dieppe de 3.240 €, participant ainsi à l'enrichissement des collections du musée.

Vu l'avis de la commission n° 5, réunie le 18 janvier 2010,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de confirmer cette acquisition, sous réserve de l'accord de la Commission Interrégionale Haute et Basse-Normandie d'acquisition
- d'affecter cette acquisition aux collections du Château-Musée.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.
